

# Chiffres du secteur des OPC 3ème trimestre 2019

Bruxelles, 17 janvier 2020

« Le marché belge des fonds présente un actif commercialisé de plus de 200 milliards EUR à la fin du troisième trimestre de 2019.

Un record historique. »

Marnix Arickx – Président de BEAMA

---

### Résumé

---

*Au troisième trimestre de 2019, le secteur belge des fonds a enregistré une progression de 1,6 % sous l'impulsion de souscriptions nettes complétées par des hausses des cours des actifs sous-jacents. Fin septembre 2019, l'actif net des fonds commercialisés publiquement en Belgique atteignait 201,9 milliards EUR.*

*L'actif net des fonds qui investissent principalement en titres à revenu fixe a enregistré une baisse de 2,7 % au troisième trimestre de 2019. L'actif net des fonds qui investissent majoritairement en titres à revenu variable, comme les fonds « balanced » et les fonds d'actions, a en revanche progressé de 2,7 % au cours de la même période.*

*Dans la catégorie des fonds mixtes, les fonds d'épargne-pension ont poursuivi leur progression durant la période de juillet – septembre 2019. Ces fonds ayant signé une croissance de 0,3 milliard EUR confortent leur record sans précédent en termes d'actif net, ce à concurrence de 20,4 milliards EUR.*

*Les fonds monétaires ont connu la plus importante baisse absolue de leur actif net durant le troisième trimestre de 2019 sous l'effet d'importants remboursements nets liés à des interventions techniques au niveau des portefeuilles.*

*Les fonds mixtes ont enregistré la plus forte progression au cours de cette période et ce, sous l'effet combiné d'une part de hausses des cours des actifs sous-jacents et d'autre part de souscriptions nettes. Les fonds d'actions ont connu leur plus forte hausse relative, avec une croissance de 3,5 %.*

## Marché belge des fonds<sup>1</sup>

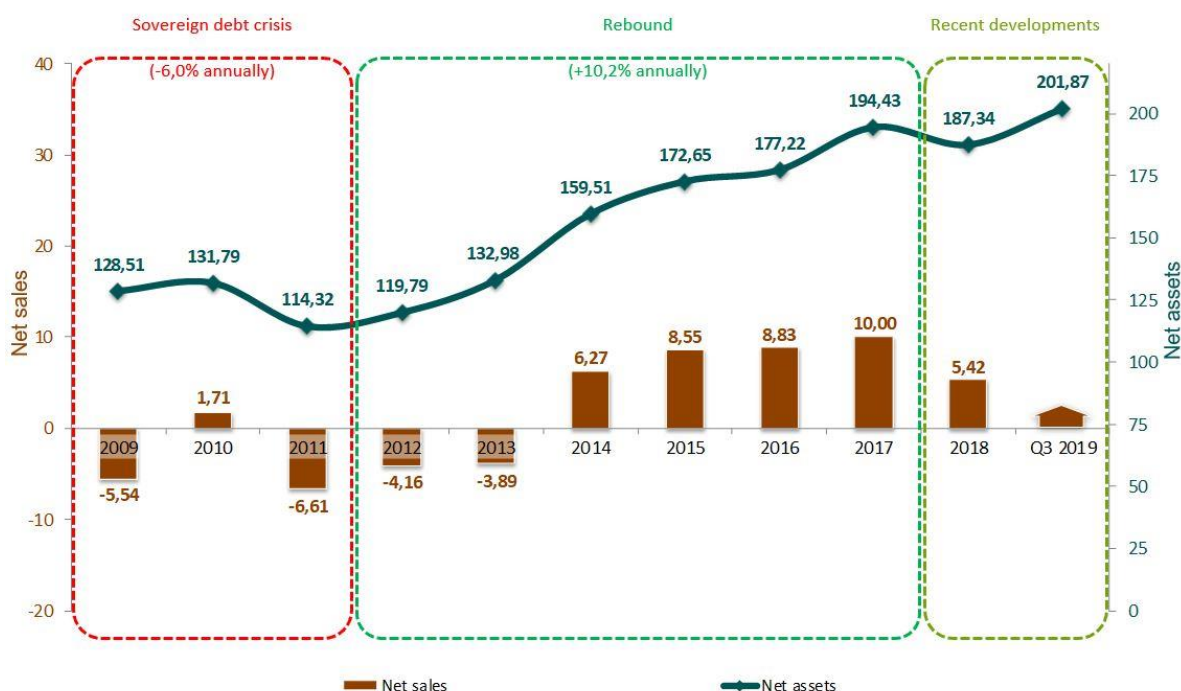
Par marché belge des fonds, il faut entendre « l'actif net des fonds de droit belge et de droit étranger commercialisés publiquement en Belgique ». Dans ce cadre, BEAMA prend en compte toutes les classes d'actions des fonds publics susceptibles d'être commercialisés en Belgique.



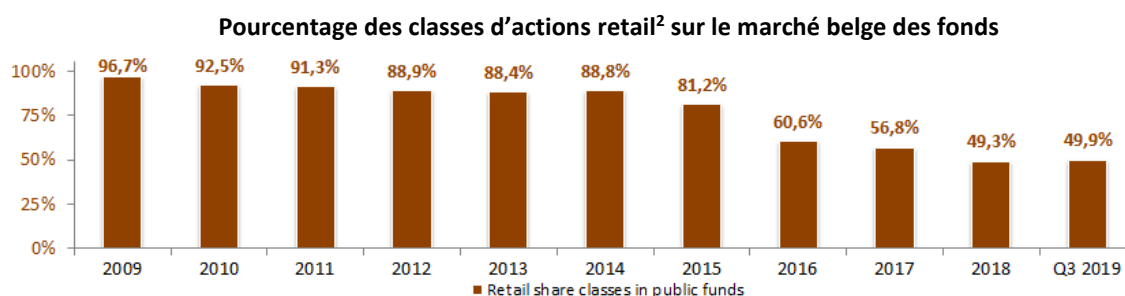
Une enquête de BEAMA indique que l'actif net des fonds commercialisés publiquement en Belgique a augmenté de 3,1 milliards EUR, soit 1,6 %, au cours du troisième trimestre de 2019. Les fonds commercialisés publiquement en Belgique représentaient ainsi 201,9 milliards EUR fin septembre 2019, dépassant leur précédent record de 200,0 milliards EUR atteint il y a un an exactement.

La progression du marché belge des fonds au cours de la période de juillet à septembre 2019 tient environ pour 2/3 à des souscriptions nettes et pour le reste aux évolutions de marché positives au cours de cette période. Les hausses de cours enregistrées durant les 9 premiers mois de 2019 compensent presque totalement le recul important intervenu durant le dernier trimestre de 2018.

Evolution du marché belge des fonds au cours de la dernière décennie



<sup>1</sup> Conformément à la liste des organismes de placement collectif publics reprise sur le site internet de la FSMA.



## Fonds investissant principalement en titres à revenu fixe

Dans le groupe des fonds investissant majoritairement en titres à revenu fixe, l'actif des **fonds obligataires** commercialisés en Belgique a baissé de 0,1 milliard EUR, soit 0,2 %, au cours du troisième trimestre de 2019 et représentait ainsi, fin septembre 2019, un montant de 34,4 milliards EUR.

Derrière cette situation de quasi statu quo, des mouvements contraires ont toutefois été observés, les baisses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents ayant été pratiquement compensées par les souscriptions nettes.

L'actif net **des fonds monétaires ou fonds du marché monétaire** a enregistré une diminution de 1,1 milliard EUR, soit 13,3 %, entre juillet et septembre 2019.

Cette baisse fait suite à une intervention technique au niveau des portefeuilles des fonds de fonds mixtes. En effet, compte tenu de l'évolution positive du marché ces derniers mois, les gestionnaires de fonds de fonds ont troqué leurs fonds monétaires sous-jacents stables contre des fonds d'actions afin de pouvoir bénéficier du redressement boursier. Bref, eu égard au climat boursier favorable, la surveillance du niveau plancher des fonds de fonds mixtes n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour.

*Au total, l'actif net des fonds investissant principalement en titres à revenu fixe a enregistré une baisse de 2,7 % au cours du troisième trimestre de 2019, atteignant ainsi un actif net commercialisé de 41,5 milliards EUR fin septembre 2019.*

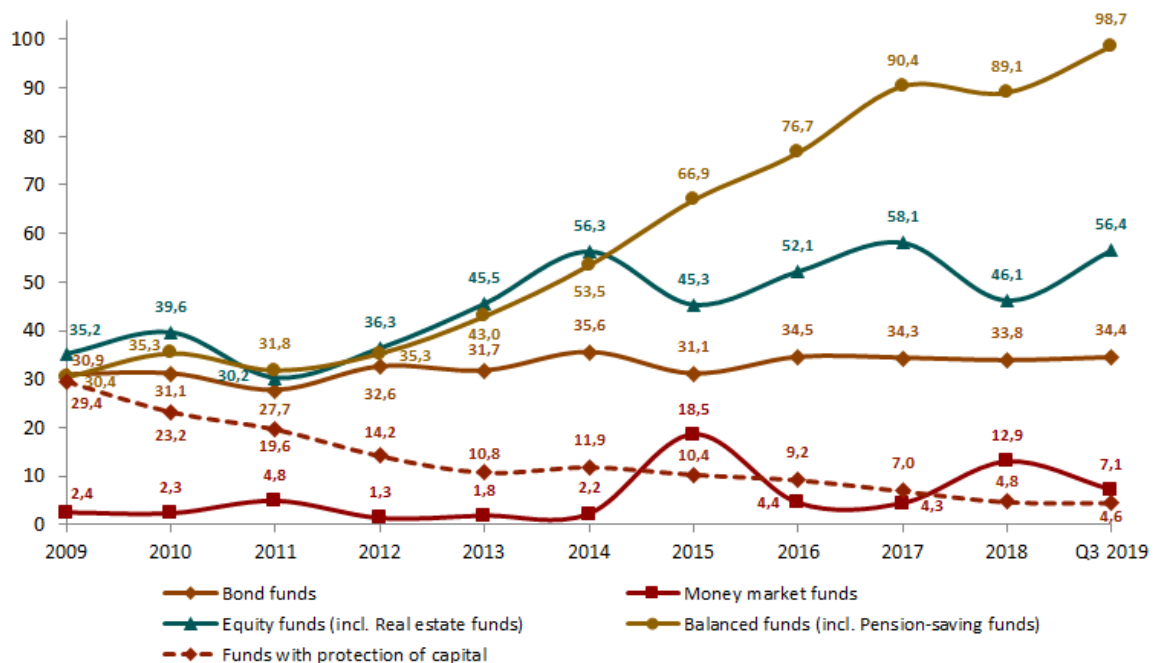
<sup>2</sup> BEAMA définit les classes d'actions retail comme étant des classes d'actions susceptibles d'être proposées aux particuliers, étant entendu que l'apport (initial) minimal ne doit pas excéder 100.000 EUR et qu'aucune condition supplémentaire ne peut être imposée par le gestionnaire du fonds. Durant le premier semestre de 2016, des améliorations techniques ont ainsi été apportées aux statistiques de BEAMA.

## Fonds investissant principalement en titres à revenu variable

Dans le groupe des fonds investissant majoritairement en titres à revenu variable (comme les fonds d’actions par exemple), et à l’exception des fonds avec protection de capital, seules des tendances à la hausse ont été notées au cours du troisième trimestre de 2019 et ce, pour 2/3 à la suite de souscriptions nettes et pour le reste du fait de hausses des cours des actifs sous-jacents.

L’actif en Belgique des **fonds d’actions** a augmenté de 1,9 milliard EUR, soit 3,5 %, entre juillet et septembre 2019. Cette progression est imputable aux souscriptions nettes. Fin septembre 2019, l’encours des fonds d’actions s’élevait à 56,4 milliards EUR.

Evolution détaillée de l’actif commercialisé au cours de la dernière décennie



La catégorie des **fonds mixtes** (fonds d’épargne-pension inclus) a noté une progression de 2,4 milliards EUR, c’est-à-dire 2,5 %, au cours du troisième trimestre de 2019. Cette évolution résulte d’une part des souscriptions nettes et d’autre part des hausses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents. Fin septembre 2019, l’encours commercialisé des fonds mixtes a ainsi atteint 98,7 milliards EUR.

Ces fonds ont connu un succès croissant ces dernières années et, depuis 2015, ils représentent la principale classe d’actifs. Du fait de leur politique d’allocation active, ces fonds mixtes conviennent très bien à une politique de répartition des risques dans le cadre de MiFID II : ils se prêtent parfaitement à un ajustement du produit au profil de risque des clients.

Dans la catégorie des fonds mixtes, les **fonds d'épargne-pension** ont noté une croissance de 0,3 milliard EUR, ou 1,3 % durant le troisième trimestre de 2019. Fin septembre 2019, l'actif net des fonds d'épargne-pension représentait 20,4 milliards EUR. Ces derniers confortent ainsi leur record sans précédent.

Durant le troisième trimestre de 2019, les fonds d'épargne-pension ont enregistré des souscriptions nettes à concurrence de 8 millions EUR. Il est important de noter à ce propos qu'en septembre 2019, la perception accélérée du prélèvement anticipé a été réalisée une cinquième - et dernière - fois (cf. la règle du 5 x 1 %)³. Sans cette perception accélérée, les souscriptions nettes auraient été considérablement plus élevées.

Au troisième trimestre de 2019, les **fonds avec protection de capital** ont enregistré un léger recul et représentaient un encours de 4,6 milliards EUR fin septembre 2019. Cette évolution est principalement imputable à des baisses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents.

*Globalement, l'actif net des fonds investissant principalement en titres à revenu variable a progressé de 2,7 % au cours du troisième trimestre de 2019 et représentait, fin septembre 2019, un encours commercialisé de 160,3 milliards EUR.*

## Fonds de droit belge

### Fonds de droit belge distribués publiquement

Fin septembre 2019, les fonds publics de droit belge représentaient un actif net géré total de 158,5 milliards EUR. Au même moment, les fonds d'épargne-pension représentaient 20,4 milliards EUR, soit 1/8<sup>ème</sup> des fonds publics de droit belge.

Le calcul du rendement moyen des fonds d'épargne-pension sur une base annuelle au 30 septembre 2019 donne le résultat suivant :

- A 1 an : +3,1 %
- A 3 ans : +3,6 %
- A 10 ans : +5,4 %
- A 25 ans : +6,4 %

---

<sup>3</sup> Le gouvernement a décidé d'abaisser le prélèvement anticipé sur les fonds d'épargne-pension de 10 % à 8 %. Dans le même temps, il est prévu une accélération de la perception de ce prélèvement anticipé. Concrètement, cette perception accélérée du prélèvement anticipé signifie qu'au cours des années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019, les épargnants recourant à l'épargne-pension ont dû verser 1 % de prélèvement anticipé sur leur capital constitué à fin 2014. A l'âge de 60 ans, le solde résiduel sera perçu.

BEAMA a mis au point un tableau de bord des fonds d'épargne-pension qui figure en annexe de ce communiqué. Ce tableau de bord donne un aperçu synoptique, sur une base trimestrielle, des chiffres clés relatifs aux fonds d'épargne-pension du troisième pilier ainsi que de leur évolution.

## Fonds institutionnels de droit belge distribués non publiquement

Depuis la publication des AR d'exécution au Moniteur belge du 18 décembre 2007, des véhicules d'investissement peuvent être développés sur mesure pour les investisseurs institutionnels, et ce, sous la forme « d'OPC institutionnels à nombre variable de parts ». Ces fonds institutionnels sont des fonds non-publics qui doivent être déclarés auprès du SPF Finances.

Ces fonds institutionnels ne doivent pas être confondus avec les fonds publics possédant des classes d'actions non retail, qui sont inscrits auprès de la FSMA.

Fin septembre 2019, les 141 compartiments institutionnels de droit belge représentaient un actif net de 16,7 milliards EUR. Ces fonds ont attiré de nombreux investisseurs institutionnels du fait notamment qu'ils permettent de donner de la consistance aux marchés institutionnels dans le domaine des actifs financiers et de la constitution de pension.



Plus d'informations :

De plus amples informations peuvent être obtenues via la **représentation pour BEAMA** :

- M. Marnix Arickx, Président de BEAMA  
(02 274 83 80 – [marnix.arickx@bnpparibas.com](mailto:marnix.arickx@bnpparibas.com))

ou via les **contacts de presse généraux de Febelfin** :

- Service de presse Febelfin  
(02 507 68 31 – [press@febelfin.be](mailto:press@febelfin.be))

Ces statistiques et d'autres relatives au secteur des OPC sont disponibles sur le site internet de BEAMA ([www.beama.be](http://www.beama.be)) sous la rubrique « Statistiques ».

**Belgian Asset Managers Association (BEAMA)**

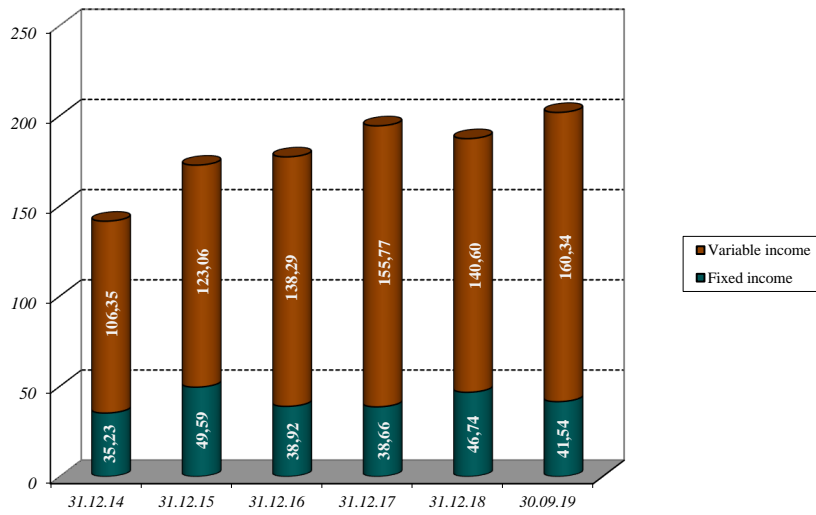
*BEAMA asbl est membre de Febelfin asbl.*

*e-mail: [info@beama.be](mailto:info@beama.be)*

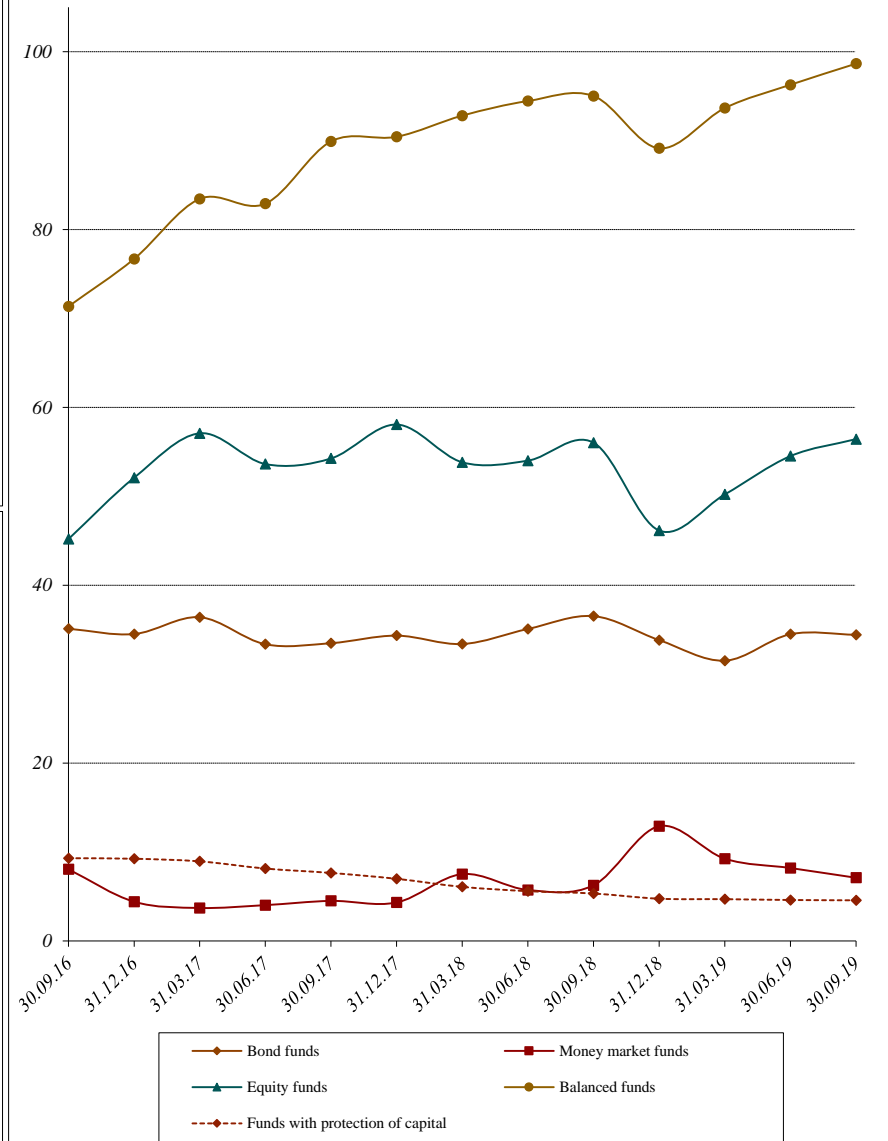
## Net Assets of Belgian and Foreign Funds distributed in Belgium per Investmenttype (adj. for double count)

	30/06/2019		30/09/2019		Change	
	<i>bil. EUR</i>	%	<i>bil. EUR</i>	%	<i>bil. EUR</i>	%
<b>Bond funds</b>	<b>34,49</b>	<b>17,35%</b>	<b>34,43</b>	<b>17,06%</b>	<b>-0,06</b>	<b>-0,18%</b>
Government bonds	5,79	2,91%	5,78	2,86%	-0,01	-0,19%
Corporate bonds	7,61	3,83%	7,70	3,81%	0,09	1,14%
Aggregate bonds	12,62	6,35%	12,58	6,23%	-0,05	-0,36%
Other bonds	8,47	4,26%	8,38	4,15%	-0,09	-1,11%
<b>Money market funds</b>	<b>8,20</b>	<b>4,12%</b>	<b>7,11</b>	<b>3,52%</b>	<b>-1,09</b>	<b>-13,33%</b>
in EUR	3,90	1,96%	3,34	1,66%	-0,56	-14,28%
in other currencies	4,30	2,16%	3,77	1,87%	-0,54	-12,47%
<b>Equity funds</b>	<b>54,53</b>	<b>27,43%</b>	<b>56,44</b>	<b>27,96%</b>	<b>1,91</b>	<b>3,51%</b>
Belgium	1,24	0,62%	1,13	0,56%	-0,11	-8,55%
Eurozone	6,92	3,48%	5,95	2,95%	-0,97	-14,02%
Europe	14,50	7,29%	16,01	7,93%	1,51	10,44%
America	6,58	3,31%	6,87	3,41%	0,29	4,40%
Asia	2,23	1,12%	2,21	1,09%	-0,02	-0,84%
Global	20,94	10,54%	22,03	10,91%	1,09	5,20%
Other	2,12	1,07%	2,23	1,11%	0,12	5,44%
<b>Balanced funds</b>	<b>96,28</b>	<b>48,44%</b>	<b>98,66</b>	<b>48,87%</b>	<b>2,37</b>	<b>2,47%</b>
⇒ of which Pension-saving funds	<b>20,14</b>	<b>10,13%</b>	<b>20,41</b>	<b>10,11%</b>	<b>0,26</b>	<b>1,30%</b>
⇒ of which CPPI funds	<b>0,19</b>	<b>0,09%</b>	<b>0,23</b>	<b>0,11%</b>	<b>0,04</b>	<b>22,65%</b>
<b>Funds with capital protection</b>	<b>4,61</b>	<b>2,32%</b>	<b>4,57</b>	<b>2,26%</b>	<b>-0,04</b>	<b>-0,80%</b>
1. linked to equity	4,59	2,31%	4,57	2,26%	-0,03	-0,60%
2. linked to interest rates, loans and currencies	0,01	0,01%	0,00	0,00%	-0,01	-88,81%
<b>Other funds</b>	<b>0,67</b>	<b>0,34%</b>	<b>0,68</b>	<b>0,33%</b>	<b>0,01</b>	<b>1,15%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>198,77</b>	<b>100,00%</b>	<b>201,87</b>	<b>100,00%</b>	<b>3,10</b>	<b>1,56%</b>
<b>Net assets in "Funds of Funds"</b>	<b>79,48</b>		<b>80,48</b>		<b>1,00</b>	<b>1,26%</b>

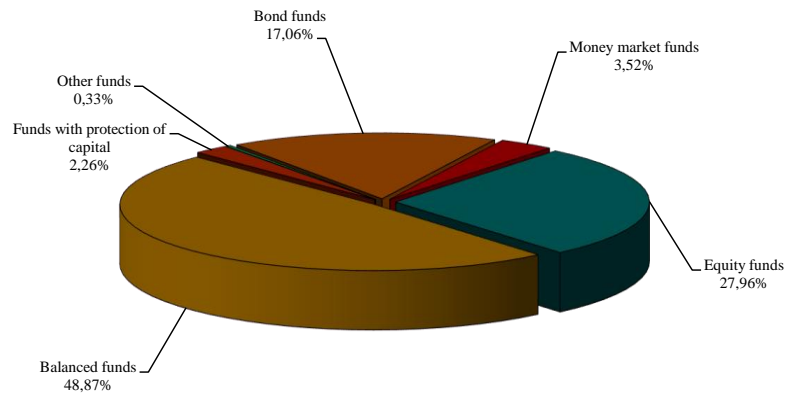
**Belgian market of funds: net assets in billions EUR**



**Evolution of the Belgian market of funds: net assets in billions EUR**



**Market shares of the fund categories (30.09.2019)**





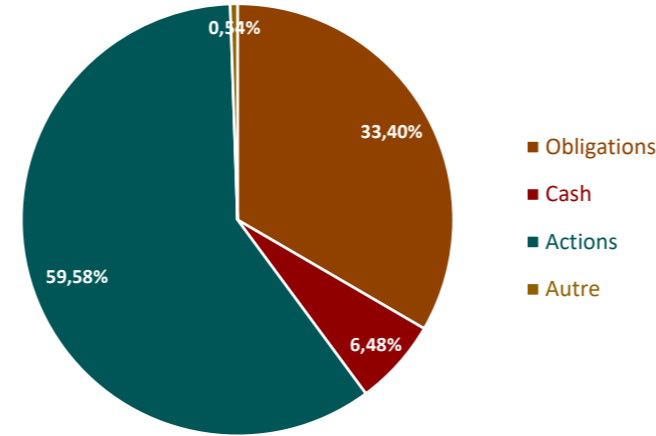
# Tableau de bord concernant le 3<sup>ème</sup> pilier fonds d'épargne-pension

Situation: 30/09/2019

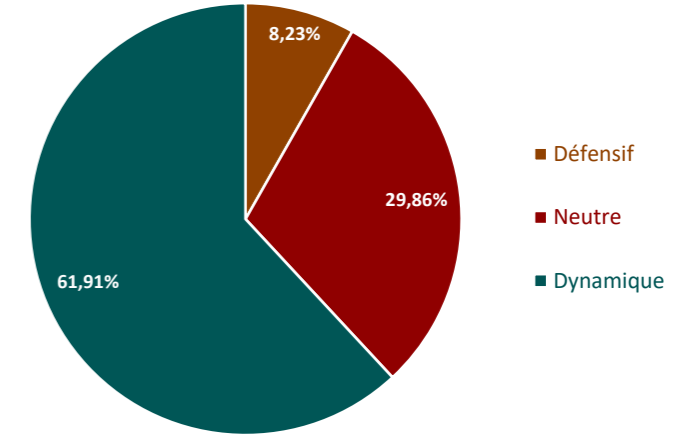
Données ponctuelles

		Absolu	Relatif
--- Fin Q3 2019 ---			
Nombre de fonds d'épargne pension	21	0	0,0%
--- Croissance du 01/01/2019 au 30/09/2019 ---			
Nombre d'épargnants*	1.652.205	22.629	1,4%
↳ Taille population active*	4.975.900	85.000	1,7%
Actif net commercialisé en Belgique	20.405.024.909	2.216.621.411	12,2%
--- Durant Q3 2019 ---			
Souscriptions***	337.186.019	848.754.972,20 (estimation)	
Rachats***	329.501.207	722.334.988,14 (estimation)	
↳ Apport net***	7.684.812	126.419.984,05 (estimation)	
--- Fin Q3 2019 ---			
<b>Rendement sur:</b>			
1 an	3,11%		
3 ans	3,63%		
10 ans	5,44%		
25 ans	6,44%		

**Remarques:**  
 \* Situation au 31/12/2018  
 \*\* Personnes potentielles pouvant bénéficier de la formule de l'épargne-pension  
 \*\*\* Incluant les conversions et transferts vers un autre fonds d'épargne-pension

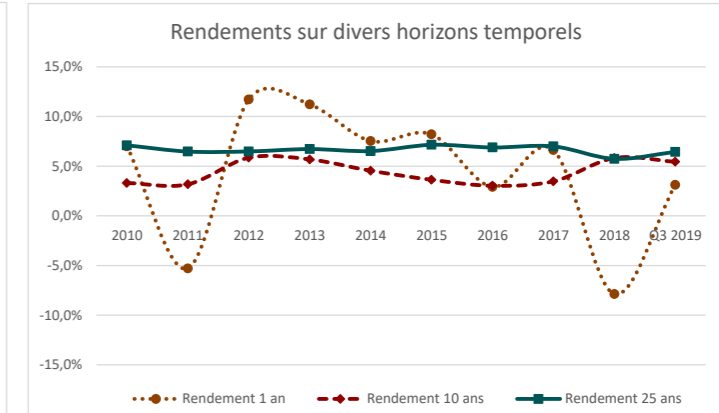
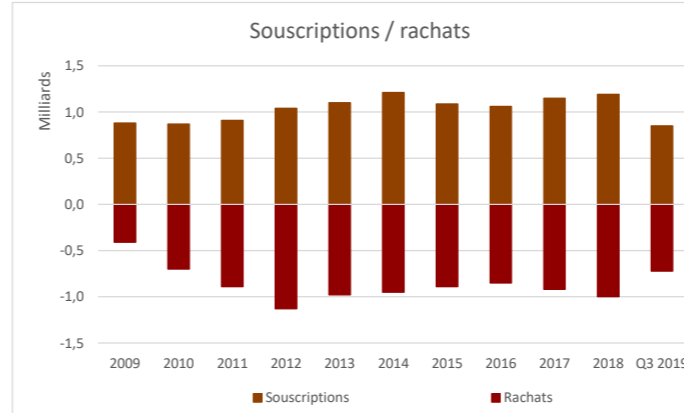
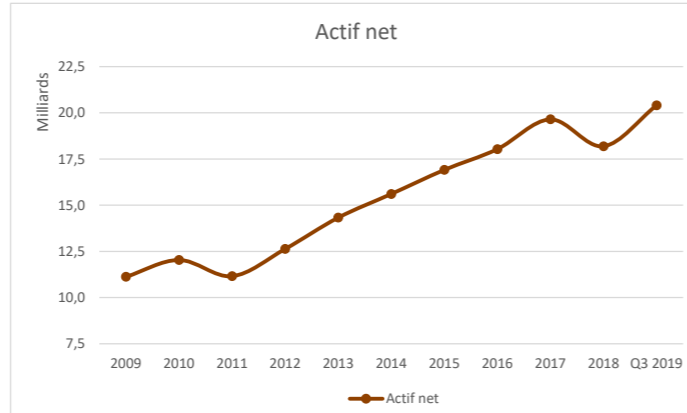
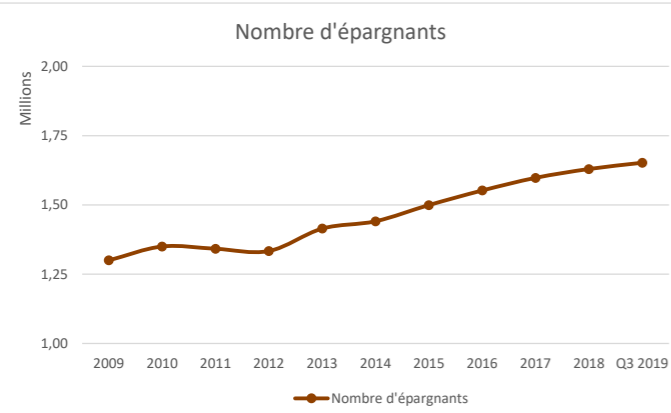


Composition du marché sur base des actifs sous-jacents



Composition du marché sur base du caractère

Evolutions à long terme



Données démographiques

